



*Sorcières et diables ont parcouru le village à la quête de sucreries à l'occasion d'Halloween
(Photo du 31 octobre 2005)*

Découvrez le site Internet de la mairie de Cabara sur :

www.cabara.net

Le mot du Maire

En cette fin d'année, trois dossiers importants pour la vie de notre commune occupent plus particulièrement le Conseil municipal:

- La communauté de communes
- Le Plan local d'urbanisme
- L'achèvement du réseau d'assainissement collectif sur notre territoire

La nouvelle communauté de communes verra le jour à partir de 2006. Elle comprendra les communes de Branne, Cabara, Saint-Aubin-de-Branne, Naujan-et-Postiac, Jugazan, Lugaïnac, Guillac et Grézillac. Elle aura pour compétences le développement économique et touristique, l'aménagement de l'espace communautaire, la protection de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, les équipements culturels et sportifs, les services à la population (jeunes et personnes âgées).

Le plan local d'urbanisme (PLU) est actuellement à l'étude en collaboration avec dix autres communes environnantes. Une réunion à laquelle vous serez invités aura lieu dès que les zones de notre territoire pourront être définies.

Actuellement notre commune, comme beaucoup d'autres, reçoit de nombreuses demandes pour la construction.

De nouvelles habitations sont actuellement en cours d'édification, des permis de construire et des projets de lotissements sont à l'étude.

L'étude de la dernière tranche de réseau d'assainissement collectif a été conduite et les demandes de subventions déposées auprès du Conseil Général. Ces travaux comprennent le raccordement des lieux dits suivants: Vinateau, Gaillard, Le Coche, Milon, La Coste et le Limouzin. L'évaluation du coût est très élevée et les subventions sont à la baisse (du fait du rapport entre la grande longueur du réseau à créer et le peu de raccordements à réaliser).

Pour aider au financement de ces travaux, le Conseil municipal a décidé l'aménagement et la vente de trois terrains en extension du lotissement des Acacias. Deux sont actuellement vendus, le troisième sera bientôt mis à la vente. La viabilisation de trois terrains s'élève au montant de la vente de l'un d'eux. La décision définitive pour les travaux de réseau d'assainissement sera prise par le Conseil municipal dès que le financement sera réellement connu.

La population de Cabara se renouvelle, 15% des résidences ont changé de propriétaire ou de locataire en 2005.

A la veille des fêtes de fin d'année, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et bonne année 2006.

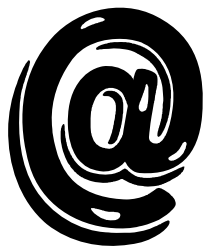
Jacques Chandès

= = =

Internet

Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent bulletin, la mairie de Cabara est reliée à l'Internet depuis juin dernier par une liaison « haut débit » de type ADSL. Ceci permet à la secrétaire de mairie, ainsi qu'aux conseillers :

- De consulter différents sites institutionnels (ministères, administrations, préfecture, Conseil Général, Conseil Régional, Chambre de commerce et d'industrie, etc) afin d'y trouver une multitude d'informations
- D'échanger par courrier électronique (Email) des informations avec ces institutions, ainsi qu'avec les mairies voisines qui sont équipées d'une installation similaire



La mise en place en début d'année prochaine de la communauté de communes du Brannais va multiplier ces échanges. Par exemple, une fois qu'un texte a été approuvé par le Conseil communautaire, il faut qu'il soit confirmé par le vote d'une même délibération de tous les Conseils municipaux concernés. Elaboré par les instances communautaires, le modèle de délibération peut être transmis puis retourné par courrier électronique en quelques secondes, évitant les lenteurs du courrier postal et les aléas de transmission par télécopie.

Nous avons complété ce dispositif en créant le site officiel de la mairie de Cabara. Il poursuit plusieurs objectifs :

- Les habitants de la commune équipés d'un ordinateur connecté à l'Internet y trouveront des informations pratiques à propos de Cabara, y compris les bulletins municipaux (qui continueront évidemment d'être distribués sous forme papier dans vos boîtes aux lettres). Des liens vers les sites élaborés par des communes voisines s'avèreront également intéressants.
- Les associations de la commune pourront y placer leurs annonces de manifestation ainsi que toute autre information (comptes-rendus, tarifs, etc).
- Les viticulteurs, artisans, commerçants, propriétaires de chambres d'hôtes qui le souhaitent pourront y figurer (brève description de leurs activités, coordonnées, etc)
- Les mairies voisines et plus largement les habitants du Brannais ou du Libournais prendront ainsi connaissance de tout ce qui se passe à Cabara
- Plus largement, tous les visiteurs du site, qu'ils soient français ou étrangers (mais pouvant lire notre langue, car nous n'envisageons pas d'effectuer de traduction en anglais ou en chinois) feront connaissance avec Cabara. Espérons que cela leur donnera envie de nous rendre visite et d'acheter des produits et services locaux !



La première version de ce site a été créée le 12 novembre dernier. Il ne s'agit à ce stade que d'un prototype, qui ne comporte qu'un contenu minimal. Au fil du temps, il sera complété (présentation plus complète du village, de l'école, château de Blaignac...). Nous comptons également sur chacun d'entre-vous pour l'enrichir en suggérant des idées.

Coordonnées

Le site est consultable à l'adresse : www.cabara.net

Pour tout courrier officiel destiné à la mairie, utilisez l'adresse : mairie.cabara@wanadoo.fr

Pour toute correction, remarque ou idée concernant le site, adressez-vous à : webmaster@cabara.net

Combien ça coûte ?

- L'abonnement à l'ADSL (via Wanadoo) coûte environ 35 € par mois. Cependant, cette technologie élimine le coût des communications précédemment effectuées par modem, si bien que nous allons réaliser des économies sur le poste télécommunications.
- Le site ayant été directement réalisé par nos soins, seul l'hébergement pour une durée d'une année (assorti de l'enregistrement du nom de domaine) a été facturé à hauteur de 26,19 €

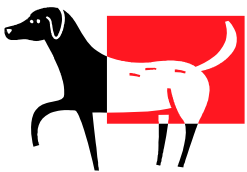
Vivons ensemble



Poubelles et déchets

Les poubelles situées sur la berge de la Dordogne sont destinées à collecter les déchets éventuellement laissés par les touristes qui visitent notre charmant village. Elles n'ont pas pour vocation de délester les poubelles personnelles des administrés.

Par ailleurs, les déchets verts ne doivent pas être laissés sur le bord de la rivière. **Rappelons que d'une manière générale, tout abandon de déchets dans la nature est illégal et peut entraîner des poursuites.**



Crottes de chiens

Nous constatons que de nombreux chiens laissent nos rues désagréablement encombrées après leur passage. Nous vous demandons une plus grande vigilance pour le respect de vos concitoyens.



Bruits

Ce sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire **d'objets bruyants** ou **d'animaux** qu'ils possèdent.

Si ces bruits sont gênants parce qu'ils **durent longtemps**, parce qu'ils sont **trop forts**, ou parce qu'ils se **répètent fréquemment**, ils constituent une infraction.

Communauté de communes



Plusieurs réunions se sont déroulées afin de préparer la mise en place de la nouvelle communauté du Brannais, qui rassemblera Branne, Cabara, Saint-Aubin, Naujan-et-Postiac, Jugazan, Lugaïnac, Guillac et Grézillac. Ce périmètre a été approuvé par la préfecture. Les compétences ont été définies ainsi que les statuts. Chaque commune disposera de trois délégués. La mise en place devrait être effective dès janvier.

Ecole



Madame Lise Faup-Mandrat a remplacé Madame Mouton dès la rentrée à l'école de Cabara, qui regroupe 24 enfants. Cette année les grandes sections de maternelles sont regroupées avec les cours préparatoires et cours élémentaires première année à Saint-Aubin-de-Branne.

Après concertation, Stéphanie Marceron s'occupe des repas et Karine Barratault a pris en charge le poste d'aide scolaire.

IMPORTANT !

L'ouverture d'une nouvelle classe étant envisageable pour la prochaine rentrée scolaire, nous vous demandons de venir en mairie le plus rapidement possible inscrire vos enfants nés en 2003.

S.I.R.P

Le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion afin de transporter dans de meilleures conditions les repas des élèves. La remorque précédemment utilisée est en vente.

Environnement



Le comité syndical du SEMOCTOM a décidé de supprimer la collecte des déchets verts (tontes de pelouses, branchages divers) dans la poubelle des ordures ménagères à partir 1er janvier 2006. En effet, jeter ses déchets verts dans les ordures ménagères entraîne des coûts d'élimination importants de près de 90 € par tonne qui peuvent être évités.

Comment ?

En emmenant vos déchets verts en déchèteries où ils seront acceptés gratuitement dans la limite de 250 kg d'apports par jour. Récupérés sur la déchèterie, ils seront broyés, compostés et l'humus qu'ils produiront viendra enrichir les terres de cultures.

« Au 21^{ème} siècle, nous devons prendre conscience que jeter n'est plus un acte bénin. Déjà et de plus en plus, de nombreux déchets suivent et devront suivre des filières de valorisation » indique Véronique Lhert, directrice générale du Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM). *« C'est en unissant nos efforts que nous arriverons à mettre en place des modalités qui respectent mieux notre environnement, en pensant à l'avenir de nos enfants, dont notamment une organisation cohérente de gestion de nos déchets. C'est une partie de ce que l'on appelle le développement durable »* indique Guy Trupin, Président du SEMOCTOM.

Rappels

- Le ramassage des ordures ménagères s'effectue chaque vendredi matin
- Trois containers situés à la sortie de Cabara, côté Branne, permettent d'effectuer un ramassage sélectif pour le verre, les plastiques et les papiers et cartons
- Les encombrants métalliques sont ramassés par les employés communaux une fois par trimestre (le dernier passage a été effectué le 14 novembre dernier)
- Tous les autres déchets doivent être amenés au SEMOCTOM, à la déchetterie de Saint-Léon

Les gais lurons

La peine et la tristesse ont frappé les Gais Lurons durant la période estivale. En août, Michèle Combes est brutalement décédée. En 1995, elle avait fondé l'association avec son époux Roger Combes, qui en a été président jusqu'en l'an 2000. Un mois plus tard, Jeannette Brivary, qui occupait le poste de vice-présidente, disparaissait à son tour. Elles laissent le souvenir de deux personnes actives, dévouées et enthousiastes.

Avec la compréhension de l'orchestre qui avait été retenu, le bal du mois de septembre a été annulé. Les thés dansants ont repris en octobre et se poursuivront le troisième dimanche de chaque mois.

Un bal costumé est prévu pour le mois de mars.

Harmonie

Contes par chemins



Le 21 octobre les enseignantes du RPI ont organisé une soirée avec les enfants des trois écoles sur le thème du conte. Un sentier pédestre était balisé dans Cabara et le long de la Dordogne avec des étapes « contes » écrits et lus par les enfants eux même.

En fin de parcours les plus petits ont clôturé le spectacle par des chants mimés et dansés. La soirée s'est terminée au foyer autour d'une soupe de citrouille avec la collaboration de l'association des parents d'élèves.

La réussite fut totale puisque plus de 150 personnes ont parcouru ce soir là les rues de notre commune.

Soirée théâtre

Depuis 4 ans maintenant nous vous proposons une soirée théâtre avec la troupe des « Affreux disent Yack » qui nous surprennent chaque année et ne nous ont jamais déçu.

**Nous vous invitons cette fois à venir rencontrer
« DES GENS SANS IMPORTANCE »**

C'est le titre de la pièce qu'ils nous proposeront le samedi 26 novembre à partir de 20h au foyer de Cabara. Une pièce adaptée par la troupe à partir des mémoires des anciens de Canéjan
Prix de l'entrée 5 € Gratuit pour les enfants.

Aide aux devoirs

Comme chaque année depuis sa création l'aide aux devoirs a débuté au retour des vacances de Toussaint, le lundi 08 novembre.

De nombreux enfants sont inscrits et nous avons toujours besoin de quelques bonnes volontés pour nous aider une petite heure le lundi ou le jeudi soir.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter la présidente au 05 57 84 63 03. MERCI

Bourse aux vêtements

L'association organise une bourse aux vêtements et aux jouets le 10 décembre à Saint Aubin de Branne. Le prix de l'emplacement sera de 5€ pour la journée.

Les réservations se font au 05 57 84 63 21 ou au 06 67 79 12 82

Chasse



Le samedi 10 décembre 2005 à 20h30

La société de chasse organise

Un super loto à la salle des fêtes

Exemples de lots mis en jeu : sèche-linge, micro-onde, lecteur DVD, service raclette, friteuse électrique, rôtis, 1/2 longe, chevreuil...

Cartons : 8€ les 5 et 15€ les 10

Venez nombreux !

A l'attention des chasseurs

Le président Jean-Claude Bier rappelle que les personnes chassant sur le plateau du haut des rues Coulenne et Picot sont priées d'éviter de tirer en direction des habitations. Les retombées de plombs sont très désagréables pour les habitants.

Informations diverses

Travaux

- Les travaux de réfection du mur du cimetière sont achevés.
- La route de la mairie, depuis l'avenue du port jusqu'au premier virage de la côte, va faire l'objet de gros travaux de réfection. En fonction de l'avancement du chantier, des portions devront être momentanément interdites à la circulation.
- Des travaux de terrassement ont été effectués sur le terrain communal à l'entrée du village à hauteur de 1.167 € TTC. Les buses qui continuent de l'encombrer devraient prochainement être enlevées.

Personnel

Monsieur Nicolas Narçon a été embauché à partir du 2 novembre comme cantonnier, dans le cadre d'un contrat d'accompagnement d'une durée d'un an.

Syndicats des eaux

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau peut être consulté en mairie par tous les abonnés.

Assainissement

Un contrôle sera effectué début 2006 par le service de l'assainissement collectif afin de vérifier le raccordement de chaque immeuble au réseau d'égout. Il doit être effectif deux ans maximum après le passage du réseau. Au delà de ce délai, une majoration est prévue par le comité syndical

Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales
sera clôturée à Cabara le vendredi 23 décembre.
N'attendez pas le dernier moment !

Etat civil

- Décès de Jacqueline Cassat le 10 août 2005
- Décès de Michelle Musset épouse Combes le 21 août 2005
- Décès de Jeanne Vidal épouse Brivari le 21 septembre 2005

- Mariage de Eric Battaglia et Laurence Lavaud le 06 août 2005
- Mariage de Nicolas Lesaint et Stéphanie Rosa le 27 août 2005

= = =

Annuaire



Mairie de Cabara

Tel : 05 57 84 52 57

Fax : 05 57 74 99 83

Heures ouvertures :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures.
- Le mercredi de 8h à 12 heures.

Site Internet de la mairie : www.cabara.net

Pour tout courrier officiel destiné à la mairie : mairie.cabara@wanadoo.fr

Pour toute correction, remarque ou idée concernant le site : webmaster@cabara.net

Urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17 - Gendarmerie de Branne : 05 57 55 48 45

Pompiers : 18 - Centre de secours de Branne : 05 57 84 53 80

Bureau de Poste de Branne : 05 57 84 51 38 ou 05 57 84 51 39

EDF sécurité – dépannage : 0 810 33 30 33 (tarif appel local)

= = =